

# **CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2024**

## **Présents :**

MMES ZAPATA Annie, BUDNY GALA Lydia, BOUILLET Nelly,  
et MM. LE GALLIARD Frédéric, BILLON Stéphane, COTTAZ Gilles, VIAL Alain, GUILLOT  
Frédéric, POUTARD Sébastien et M. LARENAUDIE Anthony

**Secrétaire de séance :** Mr LE GALLIARD Frédéric

## **ETAIENT EXCUSES :**

M. HERITIER Alban, donne pouvoir à Mr GUILLOT Frédéric ; M. Patrick DELAGE donne  
pouvoir à Mme ZAPATA Annie ; M. LE COSTOEC Thierry donne pouvoir à Mr LE GAL-  
LIARD Frédéric ; Mme CATY Francine donne pouvoir à Mme BUDNY GALA Lydia.

## **Ordre du jour :**

**Approbation du compte-rendu de la séance du 12 Février 2024 :** le compte rendu n'est pas  
approuvé, il sera soumis à validation lors du prochain conseil municipal après que les corrections  
soient apportées.

## **COMMISSION TRAVAUX :**

### **Salle polyvalente :**

Les travaux d'aménagement de la cuisine sont en cours, ainsi que le changement du  
système de chauffage et d'éclairage.

Des travaux sont à prévoir pour habiller le mur où était installée la cheminée.

L'installation d'un bar est validée par le conseil municipal à l'emplacement de la  
cheminée. Les travaux seront réalisés par l'agencement du GIERS suite à la validation  
à l'unanimité du devis par l'équipe municipale.

Le placard sera accessible uniquement au personnel communal.

### **Ecole :**

Des travaux sont en cours pour la séparation des toilettes. Pendant les grandes vacances, les travaux  
de l'école primaire pour l'aménagement des classes auront lieu en Juillet et Août.

Les rideaux sont en attente suite à l'absence de la livraison du tissu nécessaire à leur création.

L'Ecole : Les enseignantes de l'école primaire souhaiteraient que soient installés des voiles  
d'ombrage dans la cour de récréation ainsi que deux tables et des bancs.

Concernant l'école maternelle, les enseignants sollicitent la mairie pour que soit installée une  
clochette pour prévenir de l'arrivée des parents lorsqu'ils sont dans la cour. Lorsqu'ils sont à  
l'extérieur, ils n'entendent pas le visiophone.

### **Epicerie :**

La construction du bâtiment devrait commencer prochainement. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Dalby.

### **Travaux de voirie**

La demande de financement dans le cadre de la DETR a été refusée en première instance. Elle sera réétudiée en fin d'année 2024 sur les reliquats de crédits.

De ce fait, les travaux de voirie prévues sur la route du Goyau sont suspendus. Seront installées dans un premier temps les coussins berlinois.

### **Passage des bus dans le bourg**

Une rencontre avec les représentants du conseil régional et du conseil départemental de la Creuse a permis de faire le point sur le passage des bus dans le bourg.

Mr Poumeau informe les élus qu'un nouvel appel à projet va être lancé en 2025 qui permettra de limiter le nombre de passage des bus qui devrait être réduit de 30 à 10 passages par jour.

L'aménagement du carrefour de la Boutique n'étant pas envisageable pour des raisons financières, les bus continueront à emprunter le bourg de la Saunière ce qui garantit les arrêts de bus utiles notamment aux lycéens.

### **COMMISSION VIE ASSOCIATIVE :**

#### **Adressage :**

Un avenant de date a été signé avec la Poste. Les travaux devront être terminés au plus tard en juillet 2024.

Mme Batoux va nous transmettre le nom d'un fournisseur pour les plaques de rue, ainsi qu'un devis pour des panneaux.

#### **Aménagement cours des écoles et citystade :**

Les délais étant trop courts pour déposer un dossier de financement auprès de l'état, la commune ne déposera pas de dossier.

Le dossier de city stage n'est pas pour autant abandonné et continue de faire l'objet d'une étude.

#### **Divers :**

Une demande de rendez-vous vient d'être demandée pour l'étang EDF. L'étang n'est plus entretenu, il n'existe pas de convention d'engagement d'entretien de la Mairie.

Des devis ont été demandé auprès des entreprises Orapi et Clermont Chimie pour les produits d'entretien. Nous avons retenu l'entreprise Clermont Chimie, nous avons décidé de passer à des formats plus économiques, sur leur conseil. Car nous avons actuellement beaucoup de gaspillage. Ils nous ont proposé de passer aux rouleaux de serviette avec des distributeurs gratuits. Nous faisons

donc une commande pour l'année de 1 300 €.

Nous venons également de demander un devis pour des balais pour la salle polyvalente pour les locataires.

### **COMMISSION FINANCE :**

#### **Budget :**

Le Budget a été réalisé par Mme Zapata, Mme Budny Gala et la Secrétaire de Mairie Nous remercions Mme Budny Gala qui nous apporte son expertise pour la réalisation du Budget depuis deux ans.

Le budget est voté à l'unanimité. Nous maintenons les lignes de dépense de fonctionnement identiques à celles de 2023, à l'exception d'un ajout de 10 000€ pour la réalisation de point à temps sur les routes communales.

Concernant les investissements prévisionnels ils sont également validés à l'unanimité sous réserve de l'obtention des financements sollicités.

Nous sommes actuellement dans l'attente du versement des subventions autorisées pour les projets aboutis pour un montant de 70 000 €.

#### **Compte administratif :**

Il est voté à l'unanimité.

Pour la sécurisation des routes, il va falloir attendre 2025. (1 abstention le reste pour)

La trésorerie demande de prendre une délibération spécifique à la M57, pour procéder à des mouvements de crédits entre chapitres dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

#### **Ecole :**

Les employés ont fait grève à l'école, nous nous sommes retrouvés avec un employé sur trois. Nous avons demandé le remboursement auprès de l'académie. Nous n'avons pas eu de garderie et de cantine. Jean Philippe a été absent le 5 avril 2024 car il était malade. Les employées ont effectué l'accueil.

#### **Savoir rouler :**

Il sera proposé aux élèves de l'école primaire à la rentrée de septembre. C'est un dispositif pris en charge par l'agglomération du Grand Guéret à hauteur de 900€ et 300€ pour la mairie. La demande est votée à l'unanimité.

#### **Piscine BAM :**

Il faut attendre le mois de septembre pour que les enfants retournent à la piscine. Il n'est pas possible pour les enseignants de le faire Mai- Juin. Car ils ont besoin d'être accompagnés, plus

précisément des parents d'élèves agréés.

Nous allons participer à hauteur de 20€ par enfant pour la classe de mer comme la Mairie de Saint Yrieix les Bois.

### **RESSOURCE HUMAINE :**

Le 12 Avril 2024, nous effectuerons les entretiens d'embauche de 8h à 12h pour le poste d'agent technique en remplacement de Pascal Trespeux.

Ludovic Debrosse a fait un stage de 15 jours avec Rémi qui s'avère positif.

La prime du pouvoir d'achat a été versé en Mars 2024.

Les entretiens professionnels auront lieu en Mai 2024.

### **BIEN DE SECTION :**

Les entretiens des biens de sections posent problème. La demande concernant Fredefont pour la mare par Fred et Nelly est de 10 familles sur 29 en incapacité de faire les travaux. Il est donc nécessaire de réfléchir au niveau communal pour l'ensemble des biens de sections. Il aura donc un vote au mois de mai pour : Le Mery, Fredefont, La Mazeire. Des élections vont avoir lieu au mois de Mai pour un vote par village, les habitants voteront pour savoir qui doit entretenir les mares. Nous allons voir ensuite pour faire la reprise de bien de section après le vote la procédure à prendre.

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

La période de réserve électorale pour les élections européennes aura lieu du 27 mai au 09 juin 2024.

Une maison Creusalis sur le quartier de Peu Leby est libre mais il y a des travaux à faire. Il nous propose de l'acheter, nous devons voir pour une date de visite.

On nous propose de récupérer des téléphones portables.

L'agglomération du GrandGuéret va choisir un référent déontologue.

